

Opérations portuaires sur la côte ouest—Loi

jeter des travailleurs au chômage—un président qui, soit en dit en passant, pourra bien être candidat à la direction du parti conservateur—quand il décide d'agir ainsi, je ne vois bondir aucun député conservateur, réclamant justice pour les travailleurs, obligeant la compagnie à assumer ses obligations à l'égard de notre pays et de ses citoyens. Quand l'International Nickel exploite toute une collectivité pendant des années pour transporter ensuite ses bénéfices en Amérique du Sud ou ailleurs, des bénéfices faits au Canada, réduit les prix que toucherait normalement sa filiale canadienne et comprime ensuite progressivement ses effectifs de 25, 30, 35 et 40 p. 100 jusqu'à élimination totale, là encore, je ne vois ni conservateur ni libéral bondir d'indignation et s'écrier: «Bon sang, cette compagnie doit assumer ses responsabilités, donner de l'emploi à ces travailleurs et respecter les collectivités». Mais s'il arrive que des travailleurs, prenant conscience de leurs intérêts, décident de ne plus assurer leurs services, quelles qu'en soient les conséquences économiques, dans ces cas-là, libéraux et conservateurs s'empressent de les remettre à l'ouvrage.

Je dis au critique du parti conservateur pour les questions ouvrières que j'aimerais bien savoir si son parti a pour politique d'interdire aux entreprises de fermer des usines et de mettre des travailleurs en chômage. J'aimerais bien que les conservateurs nous parlent de la responsabilité qu'ont ces hommes d'affaires qui ont gagné de l'argent au Canada, de remettre une part de leurs bénéfices dans l'économie. Je voudrais bien entendre les conservateurs nous dire qu'ils sont prêts à garantir que les travailleurs ne perdront pas leur emploi du fait que, pour satisfaire une poignée de gens, il a été décidé de réimplanter des usines dans d'autres régions du pays ou du monde, sans aucune considération pour les travailleurs et les localités en question. Non je ne discerne rien d'autre que la hâte obscène de ces deux partis à s'en prendre au travailleurs du Canada, comme s'ils étaient voués de toute éternité à se faire harceler. Je constate que ces deux partis refusent d'établir un mécanisme qui favorise les négociations collectives, ils refusent de prêter leur concours, qui est essentiel à toute négociation collective harmonieuse. Je comprends mal l'attitude du parti ministériel et du parti conservateur dans la situation suivante: si on reconnaît aux employeurs le droit de congédier les travailleurs, de suspendre leurs activités et de fermer des usines, le tout dans leur intérêt économique, les travailleurs ont aussi le droit, pour les mêmes raisons, de ne plus assurer leurs services en attendant de trouver une solution raisonnable et satisfaisante à leurs problèmes. On semble refuser ce droit aux travailleurs.

● (1710)

Sincèrement, je ne peux reprocher aux conservateurs de n'être pas intervenus, mais je m'inquiète de la hâte qu'ils mettent à voter pour ce projet de loi. C'est le gouvernement qui a réglé le scénario. Il a décidé d'imposer le régime des 6 et 5 p. 100. Il a aussi décidé que la négociation collective serait inopérante. Il a décidé de prévenir les employeurs: «Ne négociez pas, ce n'est pas nécessaire, nous allons régler le problème à votre place.» Et à cause de la façon dont le gouvernement s'est ingéré dans cette affaire nous n'hésitons pas à le dénoncer.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

L'Orateur suppléant (M. Corbin): Convoquez les députés. (La motion de M. Caccia, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 259)

POUR

Messieurs

Allmand	Cyr	Halliday
Andre	Darling	Hamilton
Appolloni (M ^{me})	Daudlin	(Qu'Appelle-Moose Mountain)
Axworthy	Dawson	Hargrave
Bachand	De Bané	Harquail
Baker	de Corneille	Hawkes
(Nepean-Carleton)	Demers	Hees
Beatty	Deniger	Henderson
Beauchamp-Niquet	Desmarais	Herbert
(M ^{me})	Dingwall	Hervieux-Payette
Bégin (M ^{me})	Dion	(M ^{me})
Berger	Dionne	Hopkins
Blais	(Chicoutimi)	Howie
Blaker	Dionne	Hudecki
Blenkarn	(Northumberland-Miramichi)	Huntington
Bloomfield	Domme	Irwin
Bockstael	Dubois	Isabelle
Bosley	Duclos	Jarvis
Bossy	Dupont	Jelinek
Bradley	Dupras	Johnston
Breau	Duquet	Joyal
Bujold	Ellis	Kaplan
Burghardt	Elzinga	Kelly
Caccia	Epp	Kempling
Campbell (M ^{lle})	Erola (M ^{me})	Kilgour
(South West Nova)	Ethier	Killens (M ^{me})
Campbell	Evans	King
(LaSalle)	Fennell	Korchinski
Campbell	Ferguson	Kushner
(Cardigan)	Fisher	Lachance
Carney (M ^{lle})	Fleming	Lajoie
Chénier	Flis	Lambert
Chrétien	Forrestall	Lamontagne
Clark	Foster	Landers
(Yellowhead)	Francis	Lang
Clarke	Fraser	Laniel
(Vancouver Quadra)	Fretz	Lapierre
Coates	Friesen	Lapointe
Collenette	Frith	(Beauce)
Comtois	Gamble	La Salle
Cook	Garant	Lawrence
Cooper	Gauthier	LeBlanc
Corbett	Gendron	Leduc
Corbin	Gilchrist	Lefebvre
Corriveau	Gimail	Lewis
Cosgrove	Gingras	Loiselle
Cossitt (M ^{me})	Gourd	MacBain
Côté (M ^{me})	(Argenteuil-Papineau)	MacDonald (M ^{lle})
Cousineau	Gourde	(Kingston et les Iles)
Crombie	(Lévis)	MacDougall
Crosbie	Gray	MacEachen
(Saint-Jean-Ouest)	Greenaway	MacGuigan
Crosby	Guilbault	Mackasey
(Halifax-Ouest)	Gurbin	MacKay
Crouse	Gustafson	MacLaren
Cullen		